

Fête de l'école

Le 24 juin 2017

Voyage dans le temps... était le thème de la fête d'école version 2017.

De la préhistoire à la renaissance, de la danse du pharaon au rapp, il y en avait pour tout le monde.

A cette occasion, la municipalité a remis un cadeau d'encouragement au CM2 qui rejoignent le collège.



La caravane des sports 2017 à Fleuré



Infos Pratiques

Mairie

Ouverture du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
Route de Poitiers 86340 FLEURE
Tel : 05.49.42.60.15
Email : fleure@departement86.fr
Site internet : www.fleure86.com

ECOLE

Lundi/mardi/jeudi/vendredi 8h50-12h 13h30-15h45
Mercredi de 8h50 à 12h

GARDERIE

Tel : 05.49.42.03.26
Le matin de 7h15 à 8h50
Le soir de 15h45 à 18h30 (sauf le mercredi)

BIBLIOTHEQUE

Mercredi de 14h à 19h
Samedi de 10h à 12h

LA POSTE

Du lundi de 14h à 17h
Du mardi au vendredi De 14h à 16h15
Départ du courrier 14h30

NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Créations des enfants lors des NAP



Les Fleuréades

Le 8 juillet 2017



Pour la 3ème année, l'association du CAF a organisé ses Fleuréades.

Petits et grands se sont affrontés autour de nombreux jeux traditionnels en bois. Suivi en soirée, d'un repas champêtre animé.

Méchoui de l'UFVGAC

Le 27 Août 2017



LE PETIT FLEUREEN

Bulletin Municipal



Mairie de Fleuré

Numéro 7 - Septembre 2017

des envies, des idées, des projets !

Le mot du Maire, Vivian PERROCHES,

Fidèle à la rédaction, je suis heureux de participer à ce nouveau P'tit Fleuréen. Pendant cette période estivale, nous avons connu sur la commune diverses animations avec les fleuréades, la caravane des sports, le méchoui de l'UFVGAC.

Comme l'an passé, je constate des incivilités en augmentation : le cimetière, les écoles, la salle socio-culturelle ont été dégradés. J'ajouterais également les dépôts de verre et de déchets à côté des containers, des dépôts sauvages sur les bords des chemins ; ainsi que la divagation des chiens, les trottoirs qui deviennent des « crottoirs... ».

Je souhaiterais vous remercier de votre compréhension et de votre tolérance durant les travaux d'aménagement du centre bourg. Il est vrai qu'ils ont engendré des désagréments pour les commerçants, les riverains mais aussi pour tous ceux qui étaient amenés à le traverser. Ces travaux étaient indispensables pour la sécurisation de la voie. L'aménagement va se poursuivre prochainement par l'installation d'une partie du mobilier urbain et les plantations (octobre).

La période de congés étant passée, l'heure de la rentrée des classes a sonné. Une rentrée marquée par des effectifs en baisse et la fermeture d'une classe comme annoncé.

Le complexe scolaire rénové cet été compte 116 enfants pour 5 classes. Les enfants ont accueilli 4 nouvelles enseignantes : Mmes Desplebains, Gayraud, Ringenbach et Letang.

La municipalité leur souhaite la bienvenue et une excellente année parmi nous.

Je terminerai en vous rappelant que je reste à votre disposition et à votre écoute.

Bien sincèrement
Vivian PERROCHES

Dans ce numéro

- Mot du maire
- Les animaux errants
- Conseil Communal des Jeunes
- Les mares de Fleuré
- Fête de l'école
- Les NAP
- Les Fleuréades
- Caravane des sports
- Méchoui de l'UFVGAC
- Nouvel outil de communication
- Souscription pour le livre d'or de la 1ère guerre
- Infos diverses et calendrier

Agenda

* Septembre 2017

◦ 22 sept : Concours de belote (club de l'amitié)

* Octobre 2017

◦ 3 oct : Matinée Découverte 9h-11h (Fleur et Pouce)

* Novembre 2017

◦ 4 nov : Bal du foot (FCF)

◦ 12 nov : Vide ta chambre (APE)

◦ 18 nov : Diaporama (club de randonnée)

◦ 21 nov : Repas annuel du club de l'amitié

◦ 26 nov : Marché de Noël (CAF)

Un nouvel outil de communication

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, un panneau numérique d'information a été installé place de la Poste.

Ce nouvel outil de communication est destiné aux informations municipales, locales et associatives.

Une application est disponible sur votre smartphone (centolive).



Actualités

Animaux errants ou en état de divagation

La municipalité prend des mesures

Face à la recrudescence des animaux errants ou en état de divagation sur la commune de Fleuré (notamment les chiens), le conseil municipal a voté la mesure suivante :

* l'animal errant ou en état de divagation sera mis au chenil par les services municipaux puis à la fourrière si le propriétaire ne l'a pas récupéré au bout de 8 jours.

Les frais seront à la charge du propriétaire, à savoir :

Frais de capture 30 euros

Pension au chenil 10 euros / jour et par animal

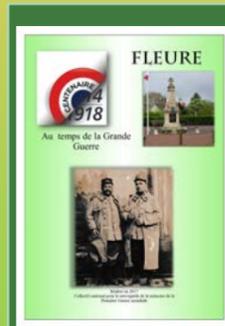
Rappel

Souscription pour l'achat du Livre d'Or de la Première Guerre mondiale

Réservez vite votre exemplaire pour 10 €

Formulaire de réservation disponible en mairie

Ou en contactant Andrée Gerland
(07 86 42 88 04 ou an.gerland@laposte.net)



Le smiley du Conseil Communal des Jeunes



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nos jeunes ont participé au choix

- des couleurs qui ravivent les murs de l'école
- des décorations de Noël qui orneront bientôt notre bourg.

Les Mares de Fleuré

Tendez l'oreille !

*Écoutez les mares fleuréennes
chanter et croasser*



Découvrez l'incroyable biodiversité
existante à quelques mètres de
chez vous.

Voici un petit échantillon des
mares existantes sur Fleuré.



Vers Maisonneuve



Route de vernon



La Gare



La Roche



Les Chateliers



Chandon



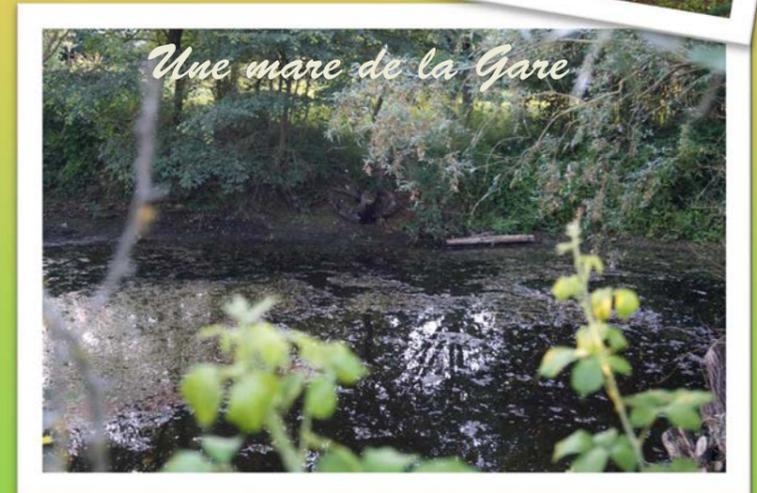
La mare du Parc



La Gare



L'Épine



Une mare de la Gare